

3 500 ha de paysage viticole et forestier bientôt protégés sur la Côte Nord de Beaune

Communes de Savigny-les-Beaune, Pernand-Vergelesses, Ladoix-Serrigny, Aloxe-Corton, Echevronne, Magny-les-Villers, Chorey-les-Beaune.

Permanences d'information de l'inspecteur des sites

Vous êtes propriétaire, viticulteur ou habitant d'une des 7 communes de la Côte Nord de Beaune ? Vous souhaitez savoir si vous êtes directement concerné par ce projet de protection (site classé) ou plus largement vous informer sur ce dossier ?

L'inspecteur des sites de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) répondra à toutes vos questions lors de ses permanences d'information :

- **le lundi 25 septembre, Aloxe-Corton, salle des fêtes de 17h à 19h**
- **le mardi 26 septembre, Pernand-Vergelesses, salle Abel Moine de 17h à 19h**
- **le mercredi 27 septembre, Savigny-les-Beaune, salle Saint Paul de 17h à 19h.**

+ d'infos sur le site web de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté